



## Le presbytère



Lorsque le 7 messidor an X, (25 juin 1802) le préfet enjoint aux maires d'interdire l'exercice de leurs fonctions de ministre catholique aux prêtres qui sont mariés, le maire doit chasser notre curé : il a pris femme. Quant au père Boyer, envoyé par l'évêque en remplacement, il refuse de se fixer à Feucherolles car « *il n'y a pas de presbytère et de logement convenable à lui proposer* ». C'est logique, le presbytère a été vendu comme bien national : pas question pour Gohard qui l'a acquis le 21 fructidor an IV (7 septembre 1795) de le rendre à la commune.

Les pétitions envoyées, comme nous l'avons vu, aux autorités laïques pour la réunion des 2 paroisses n'ayant pas encore donné satisfaction, alors le maire repart à l'attaque. Il réclame cette réunion à l'évêque puis au préfet le 18 floréal an XI (19 mai 1803). Le décret impérial du 24 juillet 1806 accordant la réunion des 2 paroisses, le maire ne désarme pas et demande cette fois au préfet une aide pour construire un presbytère. Pas de réponse. Il faut attendre 1810 pour qu'il puisse enfin obtenir satisfaction.

Cette année-là, le 16 octobre, Louis Millon et son épouse Angélique Roussel font donation à la commune d'un terrain de 1 are et 96 centiares pour y construire un presbytère.

Le terrain en question, actuellement au 6 rue de l'Étang, faisait partie de la ferme de Feucherolles que Louis Millon avait acquise en ventôse an II (février 1794) à la suite de l'adjudication par l'Administration comme bien national.

Un décret impérial devait autoriser le maire à accepter la donation de ce terrain au nom de la commune. On sait que le décret portant statut de la Comédie Française a été signé par Napoléon à Moscou.

C'est aussi du palais impérial de la capitale russe que l'Empereur signe le décret autorisant la donation du terrain pour le presbytère.

La commune a obtenu satisfaction et va pouvoir loger très déceimment son curé.

Mais l'Histoire n'est qu'un éternel recommencement : le bâtiment est resté propriété de la commune mais le curé loge ailleurs !

Infos pratiques

**Extrait de " Feucherolles Saint-Gemme, 2 villages, 1 Histoire" d'Any Allard et Henri Euvé**

Disponible à la vente en mairie au prix de 25 €